

# Ville de Saint-Flour



Compte administratif 2014

2

# Evolution des principales données budgétaires depuis 1993

Ville de Saint-Flour - Compte Administratif

# Fonctionnement

## a) Fiscalité

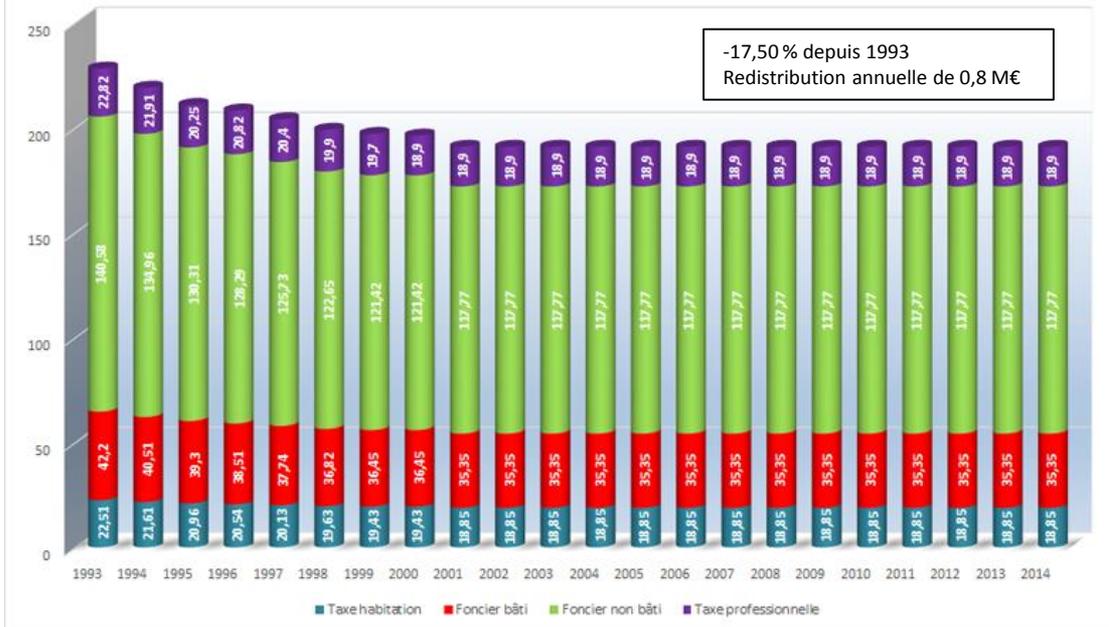
Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993.

Cette année les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 après une baisse de 17,50 % depuis 1993.

La revalorisation des bases nettes entre 2013 et 2014 est de :

- + 2,4 % pour la taxe sur le foncier bâti
- + 0,2 % pour la taxe sur le foncier non bâti
- + 6 % pour la taxe d'habitation.

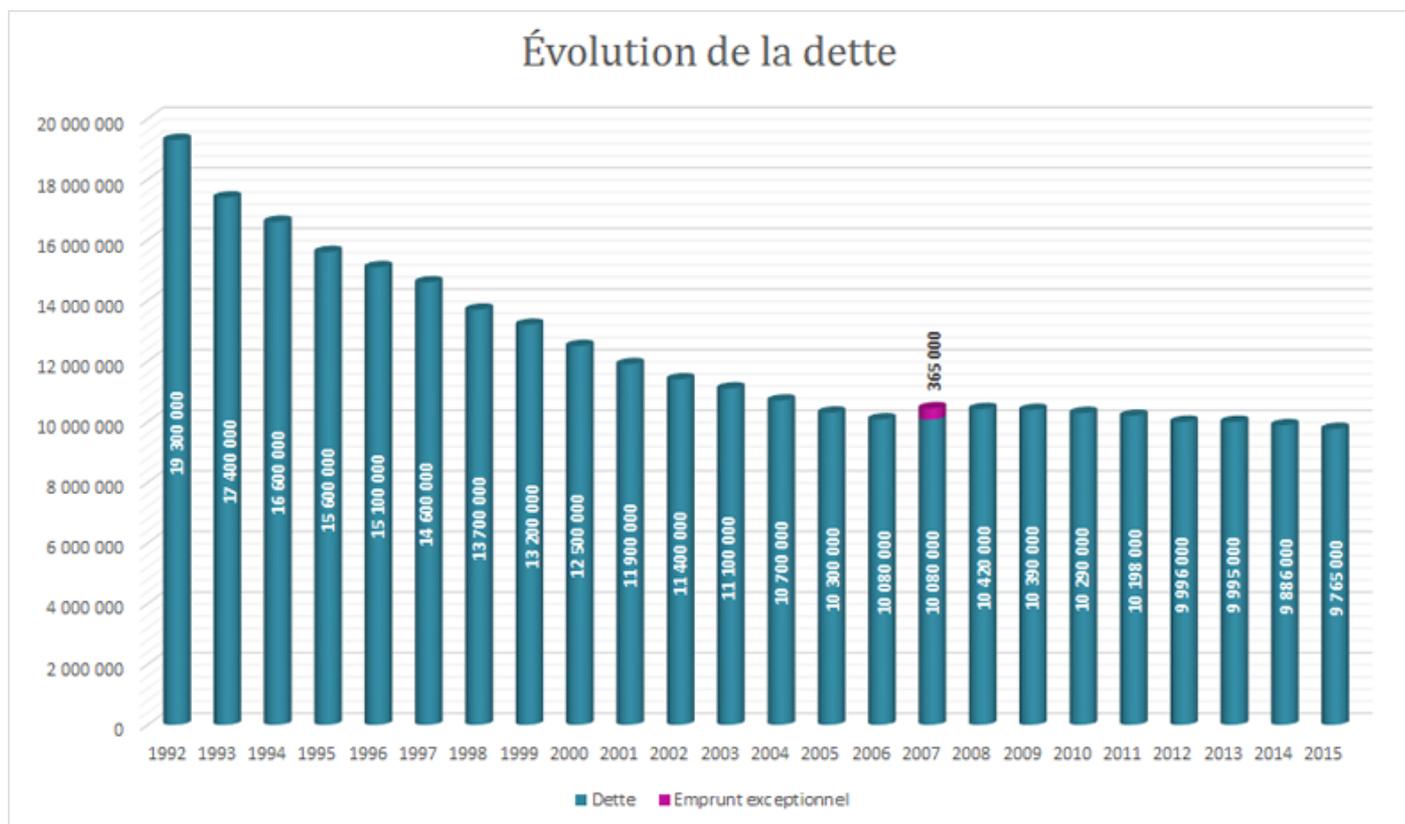
Évolution de la fiscalité : baisse des taux d'imposition locaux



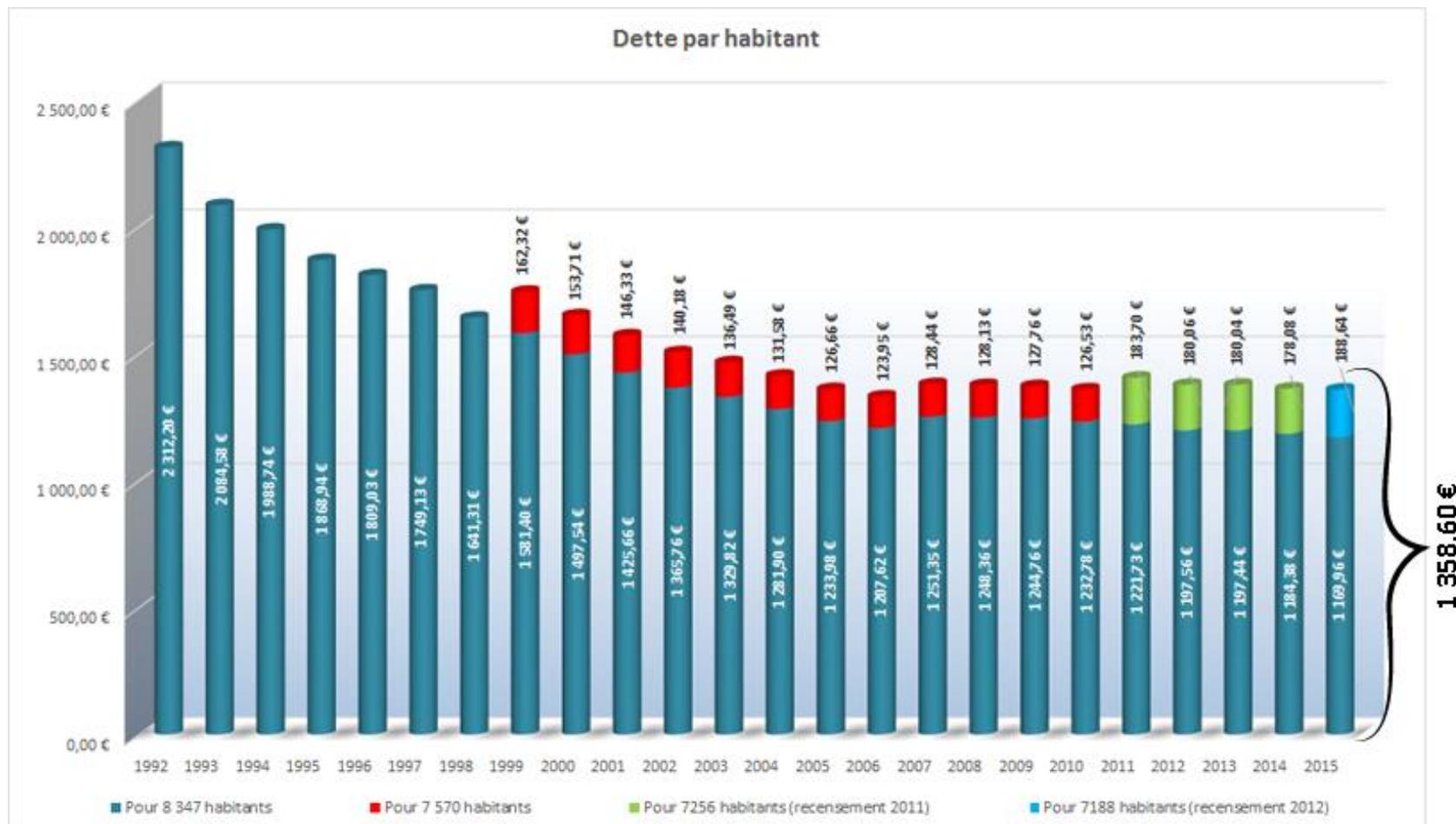
## b) Évolution de la dette

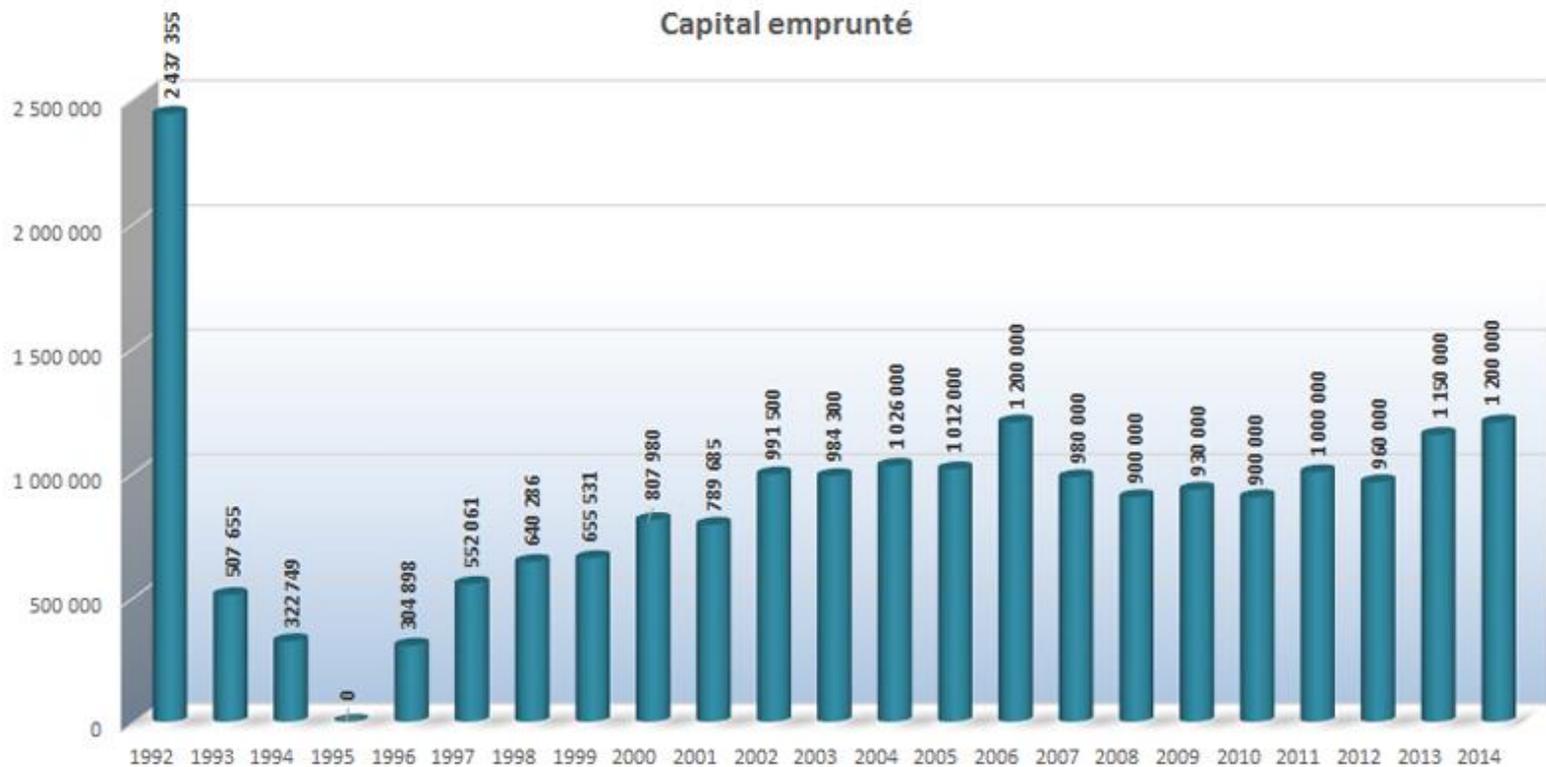
Le 1<sup>er</sup> janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€.

**Au 01 Janvier 2015 elle s'élève à 9,765 Millions d'euros, soit une diminution de moitié depuis 1992.**



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : **maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement**. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements.





De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. À compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

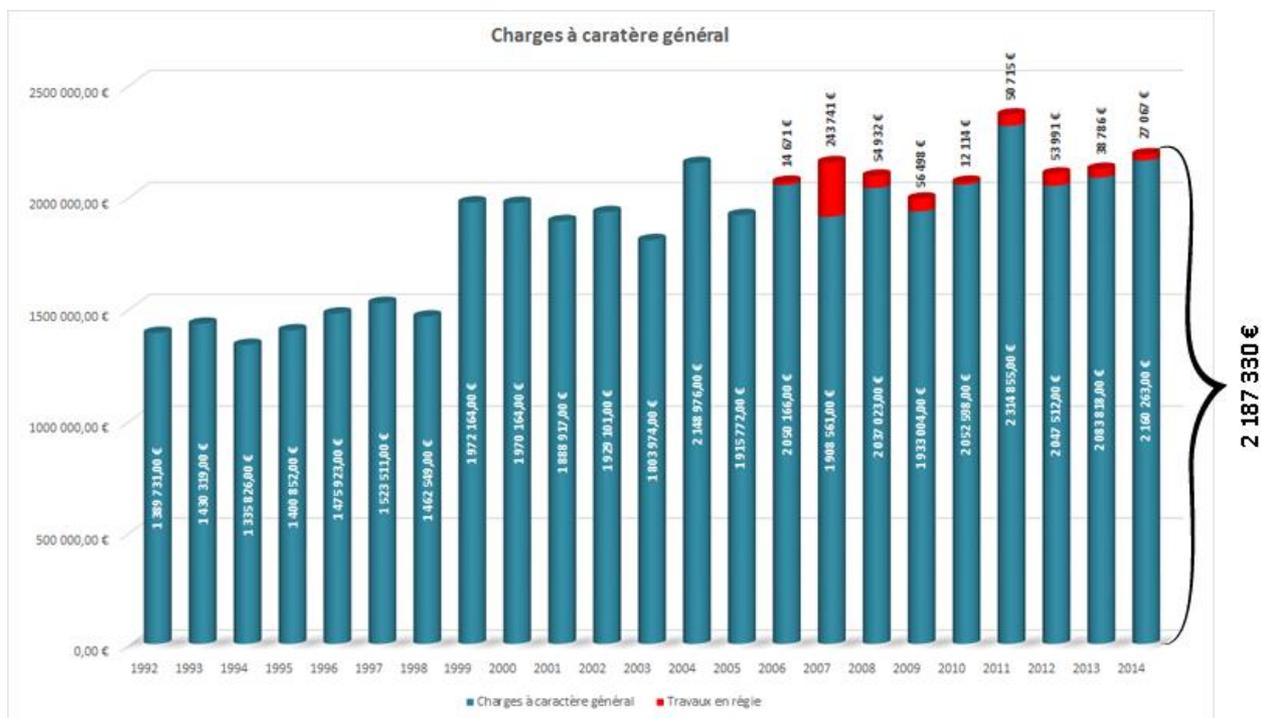
## c) Dépenses réelles de fonctionnement

### ✓ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 et 2011 : Tour de France. À compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations, comme ce fut le cas pour le Tour de l'Avenir.

En 2004 et 2011, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2014, ces dépenses s'élèvent à 2 160 263 € (hors travaux en régie), soit une progression de 76 445 € par rapport à 2013. A noter la progression des charges de carburants et d'honoraires.

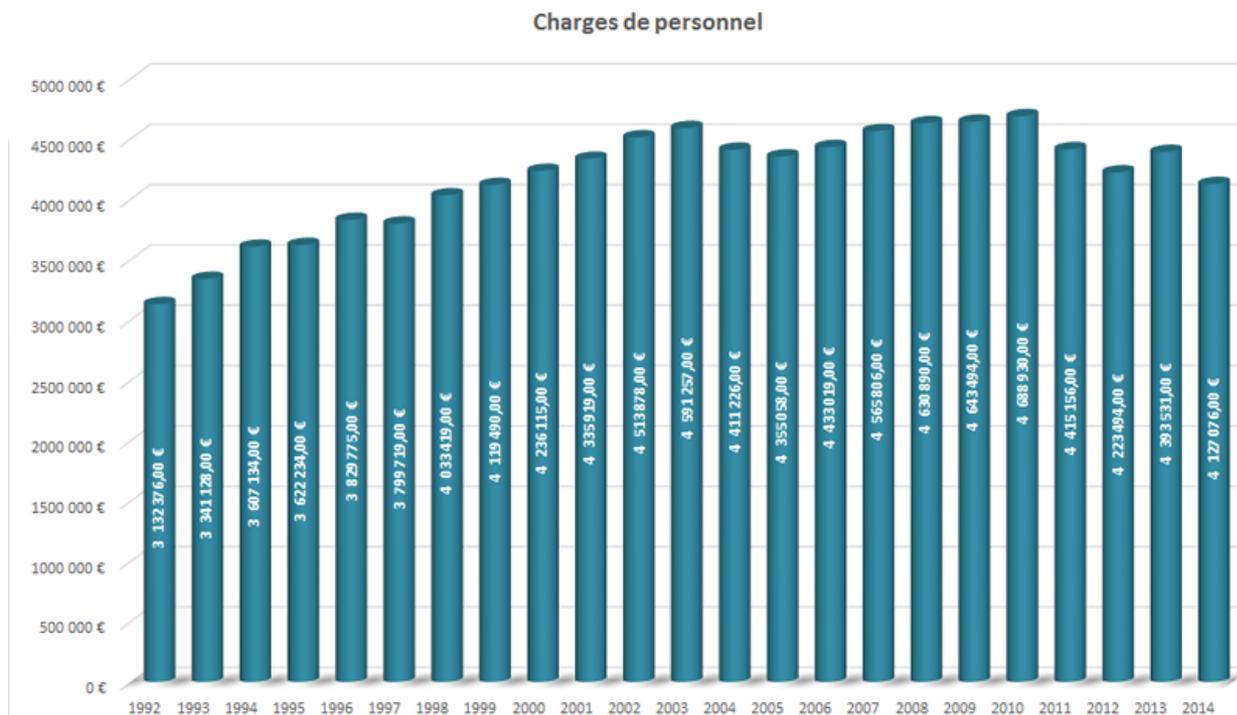


## ✓ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élevaient en 2014 à 4 127 076 € contre 3 132 376 € en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

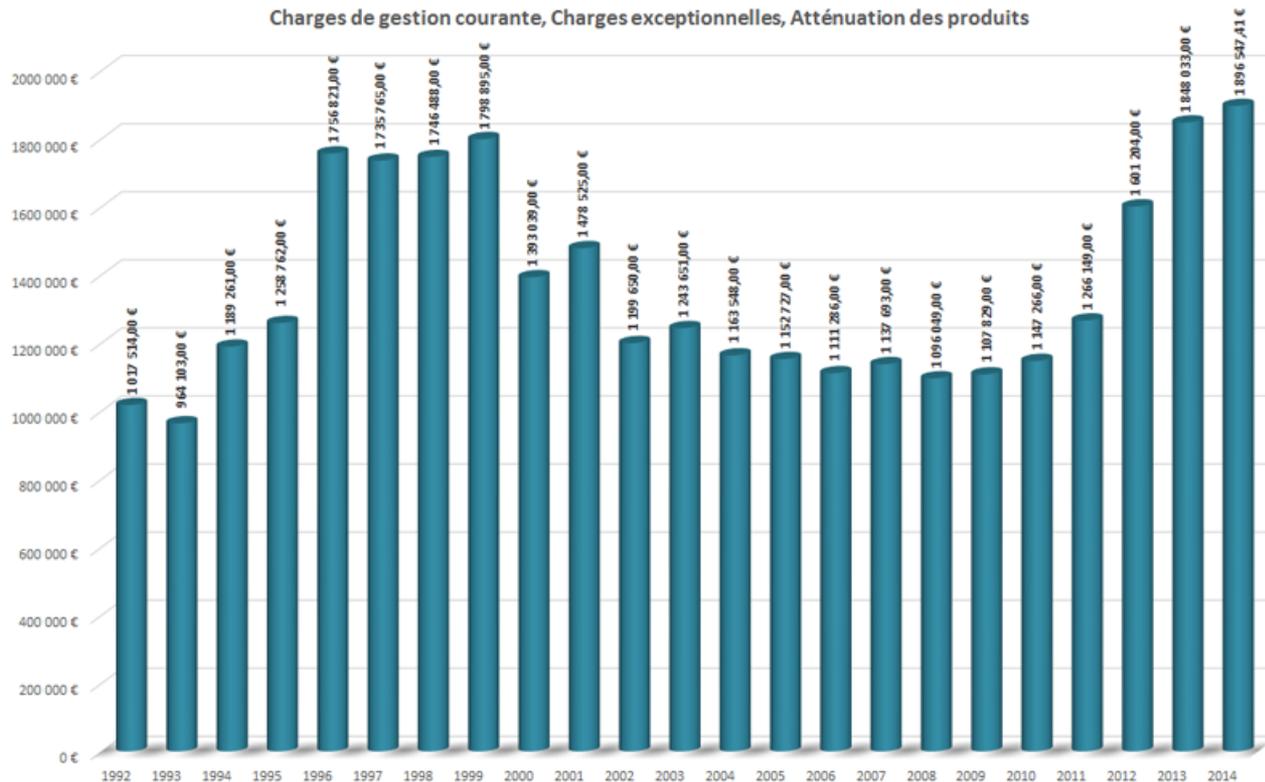
En 2014, les dépenses de personnel sont en baisse de 1,27% par rapport à 2013 (hors travaux en régie). Cette diminution s'explique notamment par le non remplacement d'agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite.



✓ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

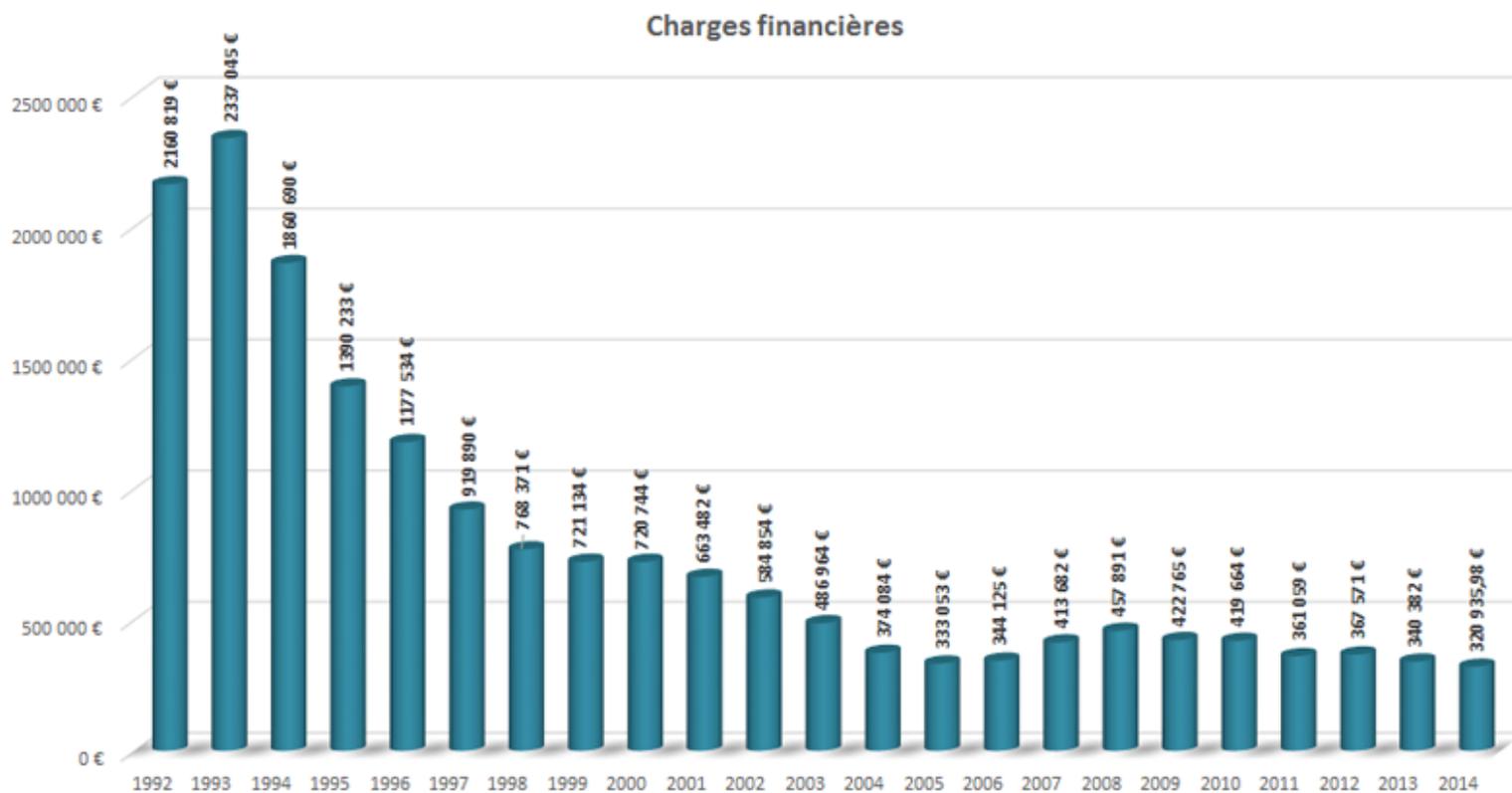
Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Général (300 000 €/an).

En 2014, ces dépenses s'élèvent à 1 896 547,41 €, en augmentation par rapport à 2013 (1 848 033 €) : cette progression s'explique par l'augmentation des subventions d'équilibre versées au budget du cinéma et du bus urbain.



✓ Les Charges Financières

Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2014, ce montant est de 320 935,98 €, soit une baisse de **86,5%** par rapport à 1993.



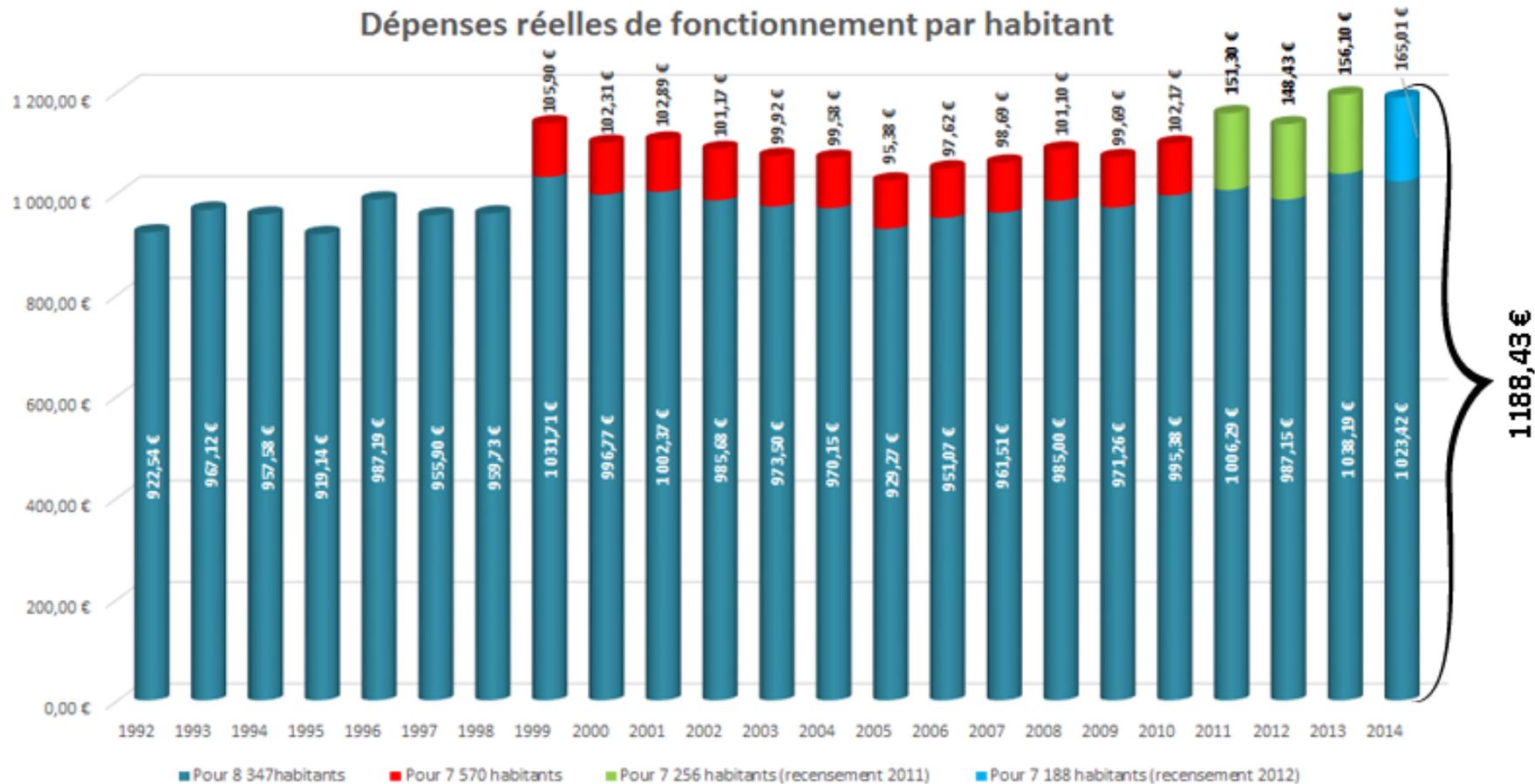
## ***d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant***

Les dépenses réelles de fonctionnement 2014 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 542 455 € (8 665 764 € en 2013), elles sont en diminution de 123 309 € (-1,4%).

- + 3,90% : Charges à caractère général (dont honoraires).
- - 6,06% : Frais de personnel (principalement du fait du transfert du personnel au CCAS).
- + 11,1% : Pour les autres charges de gestion courante (subventions) : augmentation du fait de la hausse de la subvention d'équilibre versée au budget du cinéma et du bus urbain.
- - 5,46% : Pour les intérêts d'emprunt.

Charges exceptionnelles : 18 096 € en 2014 contre 153 050 € en 2013 du fait du versement de la subvention d'équilibre au budget « Lotissement de Coste Chaude » pour 146 595 €.

## Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



## ***e) Recettes réelles de fonctionnement***

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 Euros. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec vigueur.

À noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

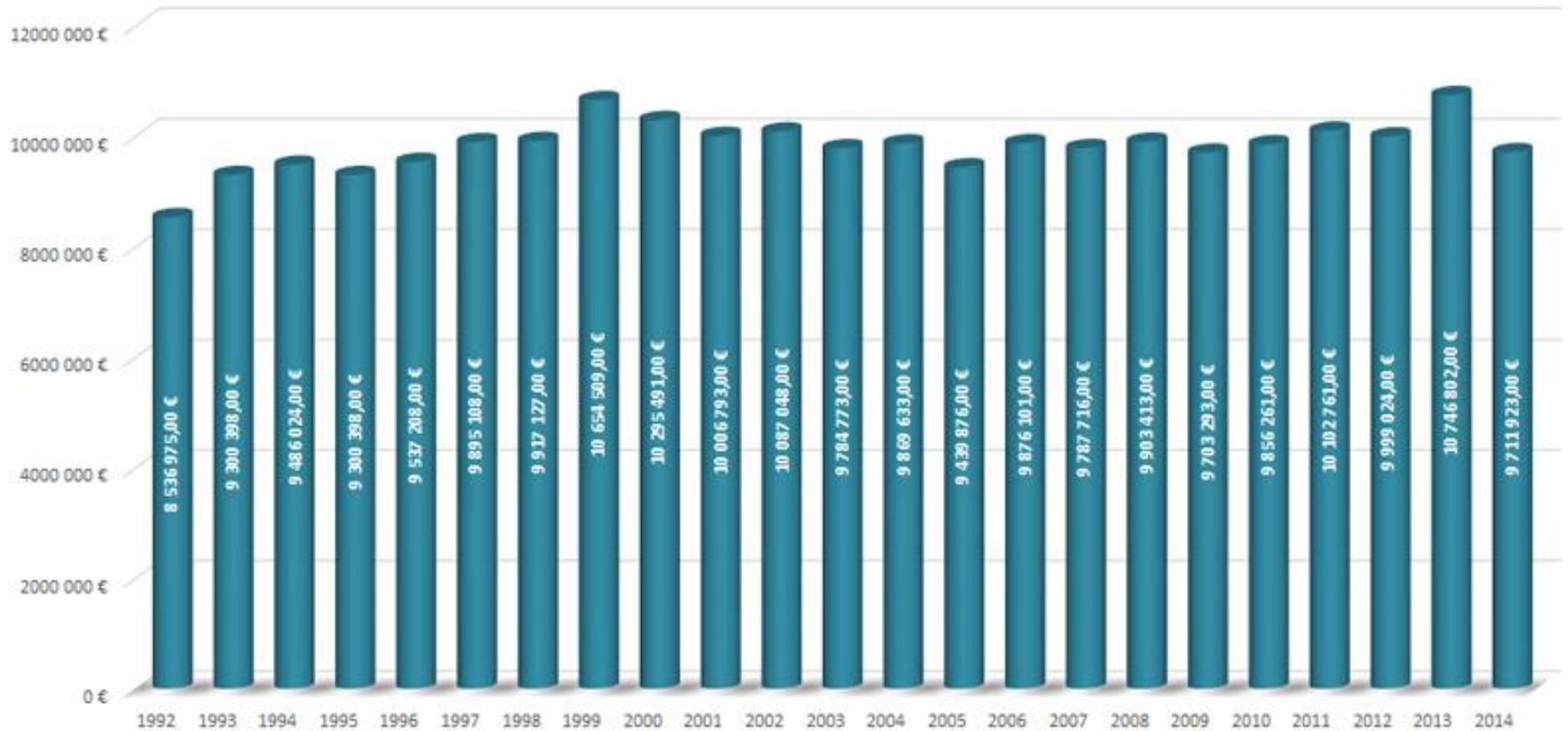
À noter cependant en diminution, les dotations de l'État et les subventions reçues (-1,7%) et des produits des services (-2,8%).

En 2014, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 711 923 €. Elles sont en diminution par rapport à 2013. Cette baisse de 9,6% s'explique principalement par :

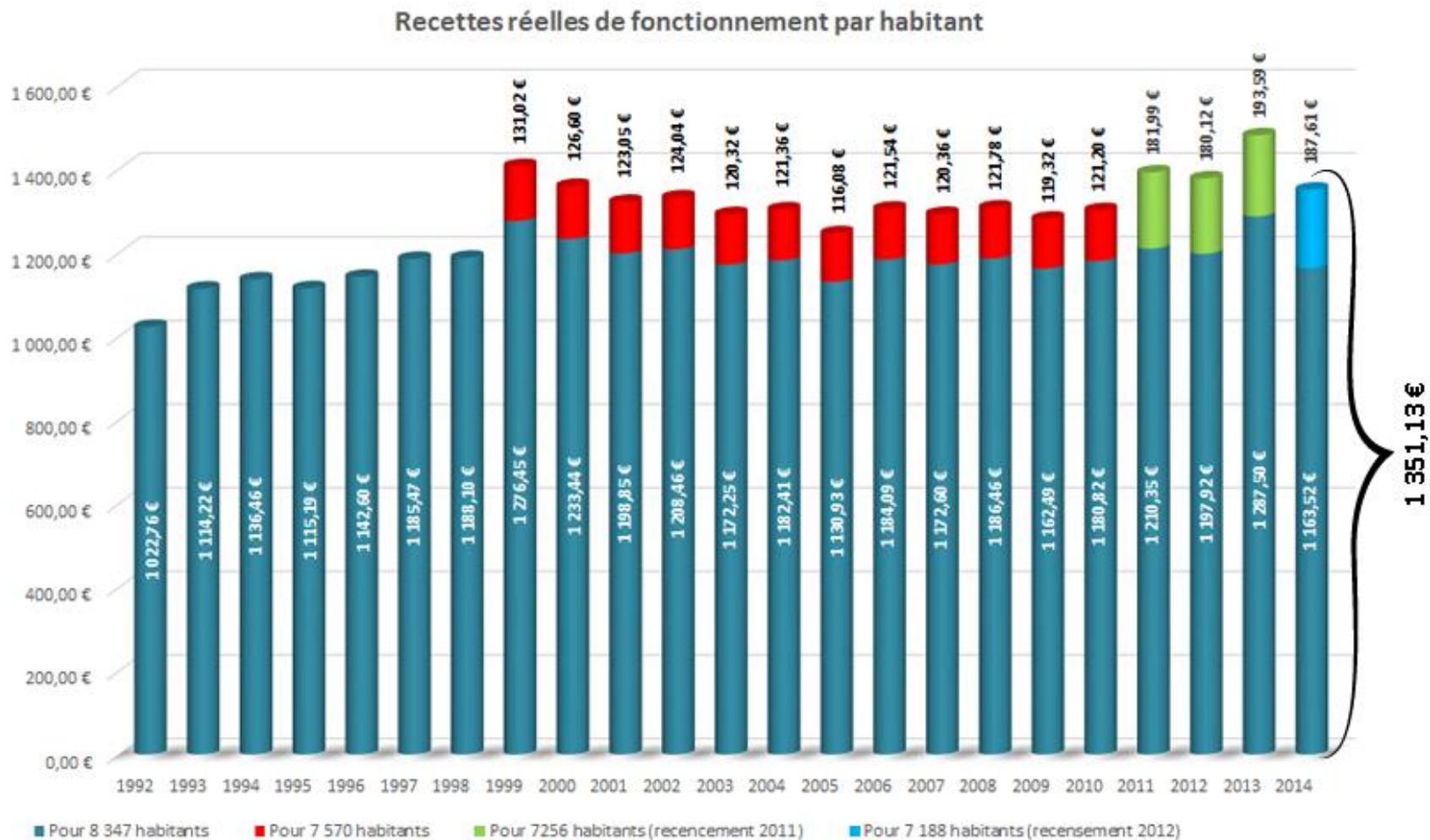
- - 450 000 € du fait du virement en 2013 de l'excédent du budget annexe gendarmerie ;
- - 126 000 € du fait de la baisse de l'allocation compensatrice versée par la Communauté de communes après transfert du CEDA ;
- - 110 000 € au titre des baisses des dotations de l'État et autres subventions ;
- absence de versement de la prestation de service unique (PSU) par la CAF au CCAS et non au budget principal de la commune pour la crèche et le RAM (290 600 € en 2013).

Autres produits de gestion courante : +142 359 €.

## Recettes réelles de fonctionnement



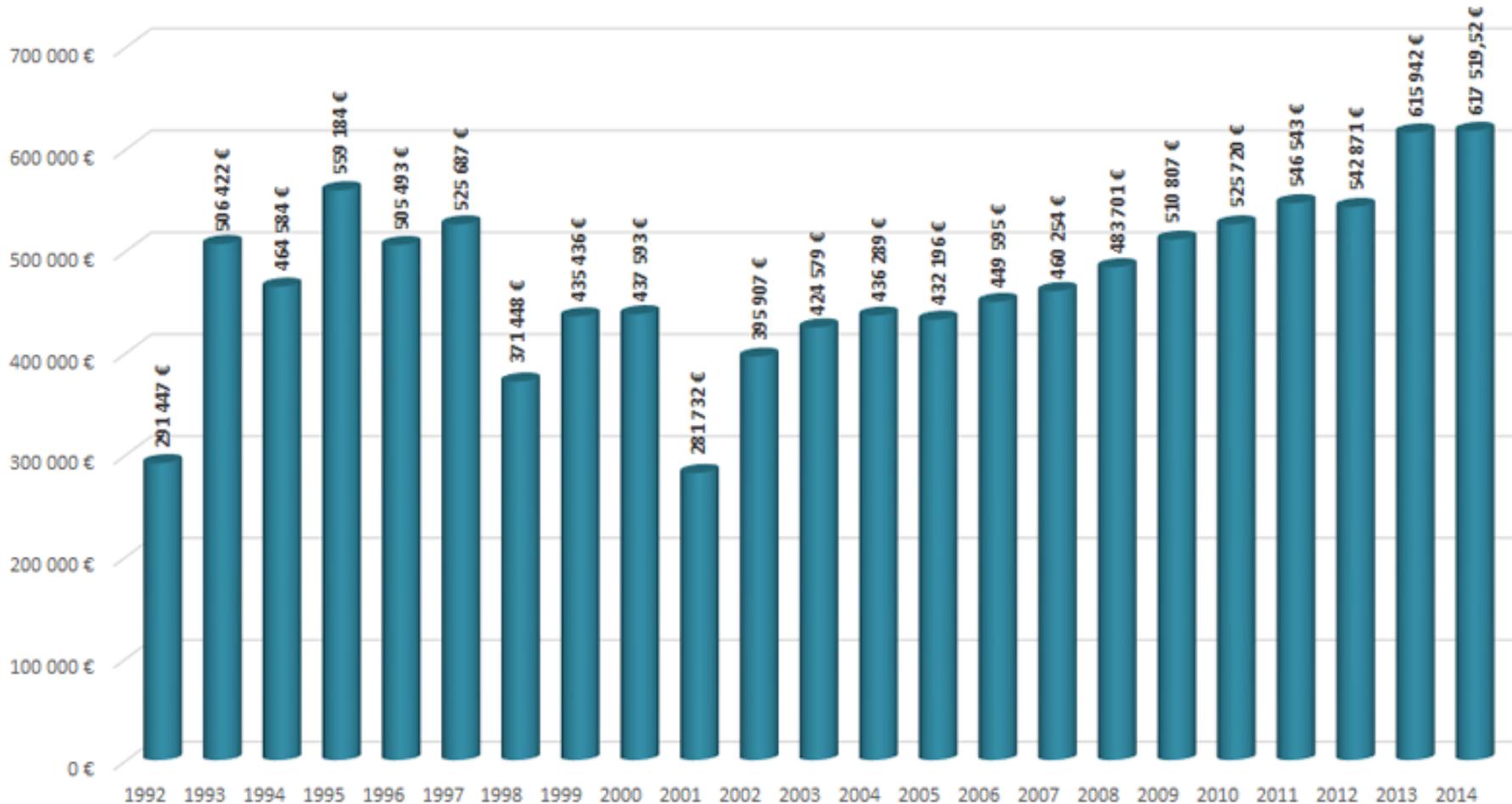
## f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



## g) Résultat global définitif

En 2014 le résultat global définitif s'élève à 617 519,52 €. (+0,2 % par rapport à 2013).

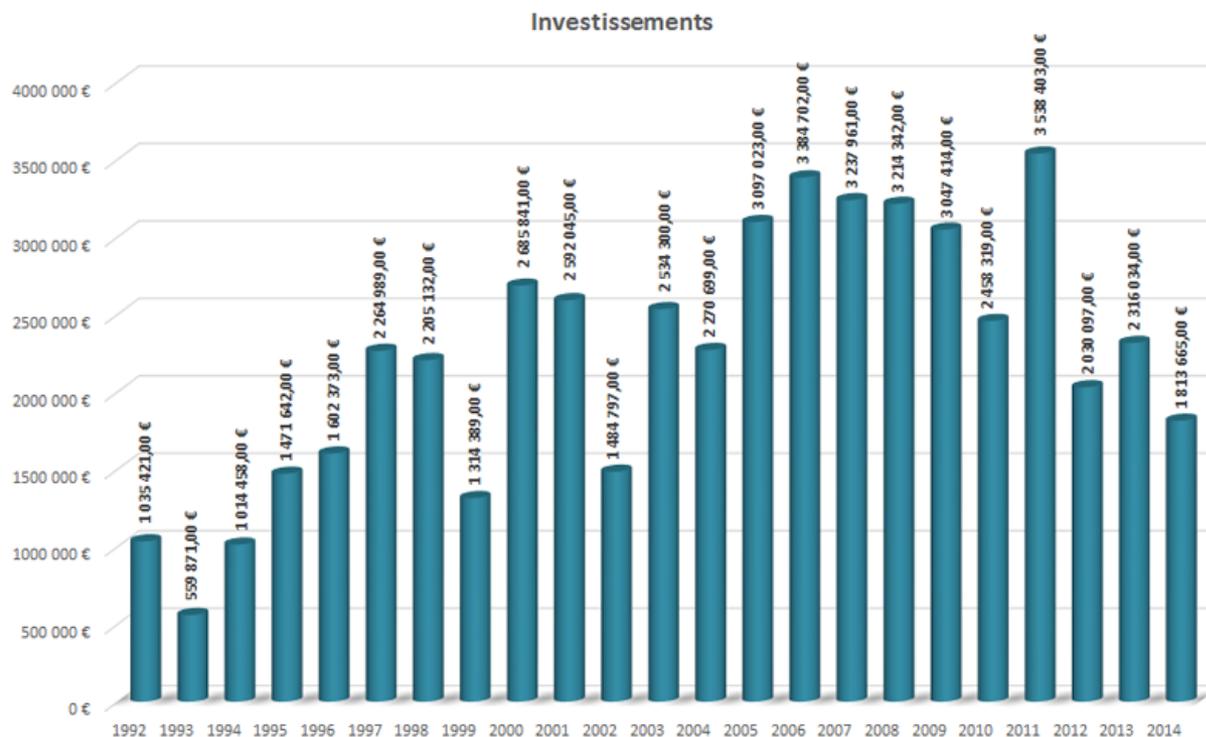
### Résultat Global Définitif



# Investissement

## a) Les dépenses d'équipement

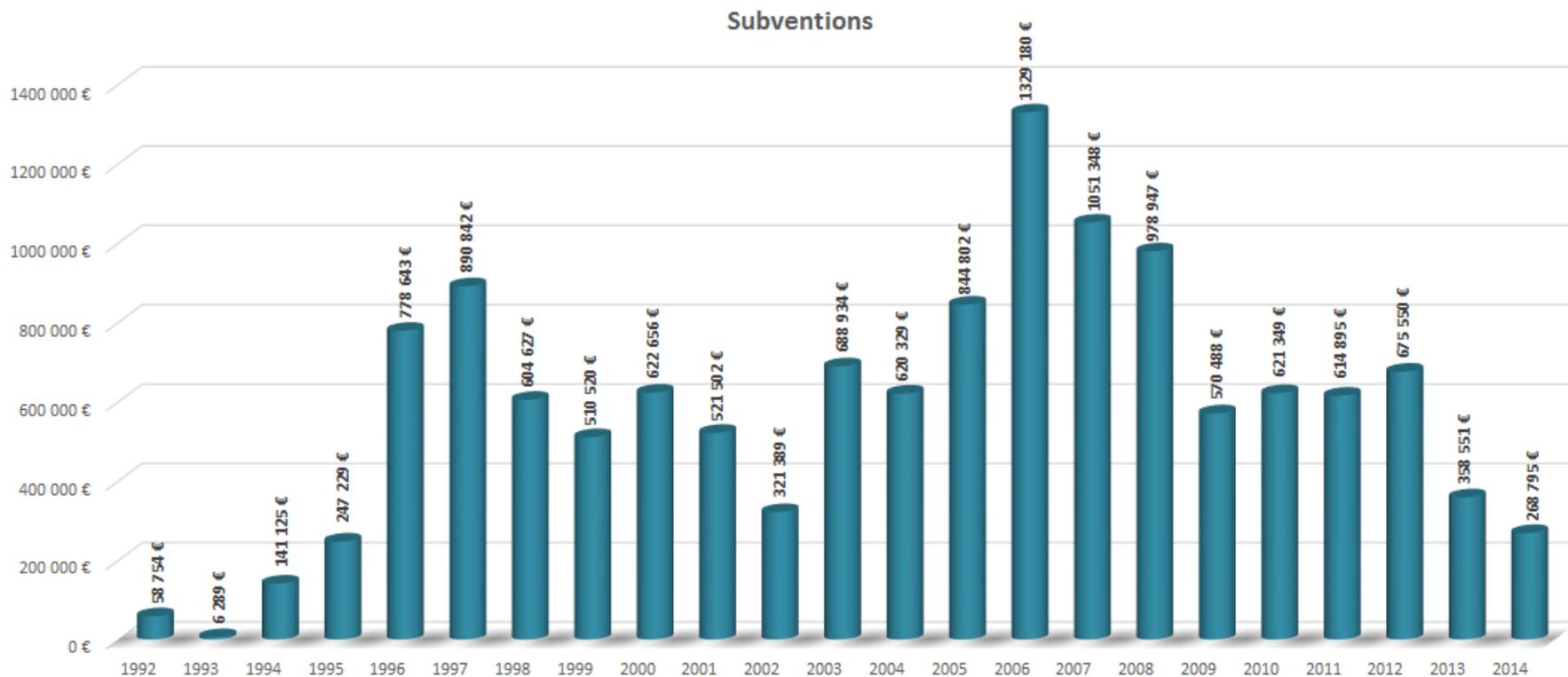
En 2014 les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 813 665 € (taux de réalisation de 75%). En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €, elles ont été multipliées par 3,5 depuis cette date. Au cours de ces vingt dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État, Union Européenne) pour l'obtention de subventions d'équipement.



## b) Subventions d'équipement

Depuis 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

Le montant des subventions 2014 s'élève à 268 795 €, en baisse de 89 756 € par rapport à 2013.



## ***Quelques chiffres clés pour l'année 2014 :***

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

- **Maitriser la dette de la ville** : la dette de la ville est repassée sous le seuil de 10 millions d'euros depuis 2012. Elle s'élève à 9 765 636 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2015 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'euros en 1992). À titre de complément d'information : la capacité de désendettement de la Commune (dette totale/autofinancement brut) est désormais de 5 ans et 8 mois.

À titre d'information, au 1<sup>er</sup> Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Elle est de 1 358 € compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 (7 188 habitants – recensement 2012).

- **Maitriser la fiscalité** : Le budget de 2014 à été exécuté sans augmentation de la fiscalité après une baisse qui a atteint 17,5% depuis 1993.
- **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement. 291 440,31 € ont été économisés sur les prévisions du Budget Primitif 2014, dont 121 327,27 € de réserve budgétaire en dépenses imprévues non affectées en cours d'année.
- **Dégager un résultat global définitif positif** : 617 519,52 € (+ 0,2% par rapport à 2013).
- **Moderniser nos équipements** : Un montant d'investissement de 3,86 millions d'Euros a été réalisé en 2014 contre 3,98 millions € réalisés en 2013.

# Conclusion

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a défini :

- ➡ Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- ➡ Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- ➡ Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
- ➡ Opération de mise en sécurité au public.
- ➡ Programme « Centre-Bourg » avec le soutien au logement et au développement de l'offre de services.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.

21

Ville de Saint-Flour - - Compte  
administratif 2014